



La Feuille de Buis

de Saint-Blaise-du-Buis



N°42 Mars - Avril 2022

UTILE

Permanences Mairie

Lundi 15h-17h
Mardi 10h-12h
Mercredi 10h-12h
Vendredi 16h-18h

Contact

04 76 65 65 00
m.stblaise@wanadoo.fr
www.saintblaisedubuis.fr

AGENDA

MARS

Vendredi 18/03

Permanence du RAM

Samedi 19/03

Fin de la guerre d'Algérie
18h15

Samedi 19/03

Nettoyage de printemps
8h30 Mairie

Samedi 19/03

Repair Café 9h 12h Salle la Sure

Dimanche 20/03

Messe à Saint Blaise

Samedi 26/03

CCAS après-midi jeux
Salle Parménie à 14h

AVRIL

Vendredi 8/04

Don du Sang

Dimanche 10/04

Diots des pompiers

Dimanche 10/04

Présidentielle 1er tour
de 8 h à 19 h

Mercredi 13/04

Chasse aux œufs

Vendredi 15/04

Permanence du RAM

Dimanche 24/04

Présidentielle 2ème tour
de 8 h à 19 h



COMMEMORATION de la FIN DE LA GUERRE d'ALGERIE

Vie Communale



COMMEMORATION
60^e ANNIVERSAIRE
DU CESSZ-LE-FEU EN ALGERIE
19 MARS 1962

La cérémonie commémorative célébrant la fin de la guerre d'Algérie organisée en étroite partenariat avec la FNACA de la Murette aura lieu le **samedi 19 mars 2022 à 18 h 15** au **cimetière de Saint Blaise du Buis**. Une gerbe sera déposée au pied de la stèle de Charles Fagot.



ÉLECTION PRESIDENTIELLE

Vie Communale

Les prochaines **élections présidentielles** auront lieu les **10 et 24 avril 2022** dans la salle du Conseil à la mairie de 8 h et 19 h, dans le respect des normes sanitaires.

Une **pièce d'identité** est obligatoire pour voter dans les communes de plus de 1000 habitants, notamment à Saint Blaise du Buis. De plus, suite à la refonte cette année, vous allez recevoir très prochainement votre nouvelle carte d'électeur qui vous sera nécessaire pour voter.

De plus, nous vous rappelons que pour **établir une procuration**, vous devrez vous rendre à la Gendarmerie de Renage compétente sur le secteur, ou bien un commissariat de police de votre choix. Vous pouvez également suivre la télé-procédure *Maprocuration* ouverte aux électeurs pour établir une procuration électorale. Renseignements sur le site : www.maprocuration.gouv.fr

Dans les deux cas, vous aurez besoin du numéro d'électeur composé de 8 à 9 chiffres. Vous et votre mandataire pouvez retrouver ce numéro : soit sur la carte électorale, soit sur le module « [interroger sa situation électorale](#) » de Service-public.fr, en renseignant votre état civil complet (et notamment tous vos prénoms dans l'ordre de l'état civil) et votre commune.

Les données renseignées sur *Maprocuration* sont communiquées automatiquement par voie numérique au policier, au gendarme devant lequel vous vous présentez pour valider votre identité, puis à votre commune. Vous recevez un accusé de réception numérique à chaque étape et vous êtes informés en temps réel de l'évolution de votre demande. **Attention, vous devez faire cette démarche au plus tôt.**



SOLIDARITÉ UKRAINE

Vie Communale



Les services de l'État en Isère sont mobilisés pour organiser l'accueil de ressortissants ukrainiens sur notre territoire. Deux possibilités :

Vous êtes un particulier et souhaitez accompagner des ressortissants ukrainiens.

Nous vous invitons à vous signaler sur le site <https://parrainage.refugies.info/>. Cette plateforme recense les initiatives d'hébergement solidaire. Les particuliers volontaires seront mis en relation avec des associations et partenaires associatifs « de confiance », connus de l'État.

Ou alors vous pouvez également vous faire connaître auprès de la mairie puisque la commune en tant que personne morale liste les personnes qui souhaitent mettre à disposition des hébergements en vue de transmettre ces informations directement aux services de l'État.





VIE DU VILLAGE

Vie Communale

L'ACCA et la municipalité organisent en ce début de printemps leur traditionnelle marche de nettoyage.

Le **samedi 19 mars**, nous serons contents de vous retrouver à la mairie à **8h30** pour partir arpenter les routes et chemins de notre beau village, l'objectif étant de ramasser un maximum de déchets accumulés au cours de l'année.

En famille ou entre amis, un itinéraire vous sera proposé et l'ensemble des déchets sera récupéré à votre retour puis évacué en déchèterie. L'année dernière, c'est une grosse remorque que nous avons ainsi remplie.

A l'issue de cette collecte, **un apéritif sera offert par la mairie**. Nous vous fournirons chasubles haute visibilité et sacs poubelle, **pensez à prendre vos gants. Amoureux de la nature et de votre village**, nous vous attendons nombreux le **samedi 19 mars**.



COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE

Vie Communale



Les mardi 1er et jeudi 3 mars les élèves de l'école ont investi le verger communal.

Sur la proposition d'Annie et Yvette, deux élèves de la commune, les enfants se sont initiés au plessis (tressage de l'osier).

Ils ont ainsi **confectionné des bordurettes** près des petits fruitiers plantés l'an dernier et de la rangée de tuiles.

Une ronde chantée et torsadée a clôturé ce bel après midi sous un soleil bien présent. Tous sont repartis avec un petit fagot d'osier pour continuer à s'initier au tissage à la maison.

Cette activité a été possible **grâce à tous les donateurs de branches de saules et aux bénévoles** qui ont eu la gentillesse de nous soutenir. Nous remercions vivement les enseignantes qui ont répondu favorablement à notre proposition.

Trois tilleuls ont également été plantés, deux dans la cour de l'école et un sur le **parvis de l'église** côté Cure pour apporter de l'ombre.



VERGER PARTAGE

Vie Communale



Les bénévoles se sont réunis **dimanche 13 février au verger communal**. Le programme fut bien chargé. Six variétés anciennes de pieds de vigne ont été plantées. Une armature en bois a été mise en place pour permettre aux actinidias ("arbres à kiwi") de se développer.

Nos deux arboriculteurs, Roger et Pierre, ont réalisé avec les bénévoles la première taille de formation des arbres fruitiers. Enfin, la construction d'une "cabane vivante" en osier a été initiée. Elle sera finalisée avec une classe de l'école et les autres classes ont fait du plessis avec l'osier.

Pour rappel, tout Buissard peut rejoindre le groupe de bénévoles en charge du verger communal.

Pour cela, il vous suffit de vous adresser à la mairie pour faire partie de la liste de diffusion des rencontres.



S SOU DES ECOLES *Vie Associative*



Petits et grands se sont déguisés puis retrouvés à la Halle **samedi 5 mars** pour un beau carnaval festif autour de la fanfare Patam'fony de Charnècles.

Tout ce petit monde a défilé dans les rues du village et s'est ensuite rassemblé autour de M Carnaval qui a fini, cette année, sous les confettis dans les flammes.

Merci à tous pour votre participation !

Et le mercredi 13 avril une grande chasse aux œufs sera organisée pour les enfants des écoles des communes de Réaumont et Saint Blaise du Buis.

S TENNIS *Vie Associative*



Le soleil arrive et le Covid semble s'éloigner... Tout est favorable à une reprise active du tennis.

Après la pause hivernale, **les cours du mardi soir ont repris le 08 mars** pour les jeunes et les cours adultes le 15 jusqu'à la fin juin (mêmes horaires, mêmes groupes qu'à l'automne).

En ce qui concerne le tennis loisir des courageux n'ont pas hésité à braver le froid pour continuer à pratiquer leur activité. L'arrivée des beaux jours devrait encore renforcer la fréquentation des terrains.

Rappel : **l'association a désormais son adresse** propre pour tout contact avec le club : tennisespoirclub@gmail.com

Il est encore possible de s'inscrire pour la saison 2021/22 (tarifs et conditions sur le panneau d'affichage extérieur) et pensez aussi aux tickets invités pour jouer occasionnellement avec un non adhérent.

Dernière minute attention ! Les terrains seront indisponibles **les 20 et 27 mars** de 09h à 13h (prêt à La Murette pour leur championnat)

S CCAS sort le grand jeu(x) ! *Vie Communale*

Le CCAS invite les plus de 60 ans le **samedi 26 mars à 14h00** pour un **après-midi jeux** suivi d'un **goûter gourmand**.

Le prestataire Anim'Aventures a été choisi pour animer cet événement et vous proposera différents jeux afin de partager ce moment. **Au programme** : jeux de mots, de dés, de cartes, d'ambiance, de réflexion et jeux en bois...

Après quelques bonnes parties, un goûter conclura cet après-midi que nous espérons des plus conviviaux. Et si d'aventure vous y preniez goût, l'expérience pourrait bien se renouveler.

Un bulletin d'inscription sera distribué dans les boîtes aux lettres du public concerné. Si toutefois ce n'était pas le cas, n'hésitez pas à contacter la Mairie au 04 76 65 65 00.

Esprits ludiques, nous vous attendons le 26 mars prochain !





REPAIR CAFE

Vie Associative

Pensez à mettre de côté vos objets en panne et venez les réparer et faire réparer par les bénévoles de Repair Café. L'atelier se déroulera sur notre commune, à la salle la Sure, **le samedi 19 mars 2022 de 9h à 12h. Venez nombreux !**



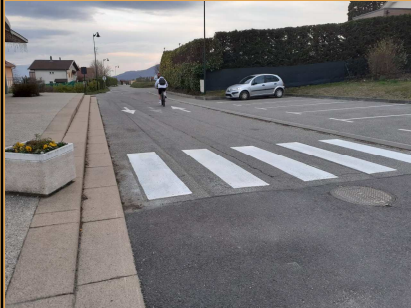
COMMISSION Aménagement, entretien et voirie

Vie Communale

L'ancienne croix en tuf, bien abîmée par le temps, au-dessus de l'entrée de l'église de St Blaise du Buis a été **remplacée**. L'entreprise Annequin Frères a installé une nouvelle croix en molasse des Vosges taillée par Christophe Annequin dans son atelier de Planche Cattin.



Une **campagne de signalisation** est en cours de réalisation sur l'ensemble du village. Il s'agit de redessiner la signalisation déjà existante et compléter les panneaux.



Un **nouveau passage piéton** a été ajouté entre la salle La Sure et son parking. De cette façon, les enfants de l'école pourront se rendre à la Halle en empruntant un parcours davantage sécurisé.



INFORMATIONS MAIRIE

Vie Communale

Décharge sauvage : Encore de nombreux dépôts sauvages ont été constatés et nettoyés par le service technique de la commune. Nous comptons sur le civisme de tous pour utiliser les déchèteries mises à votre disposition.

Recensement: Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser à la mairie de son domicile **dans les 3 mois qui suivent ses 16 ans**. Les pièces à fournir sont : le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Cette démarche est **obligatoire** et permet l'inscription à la plupart des examens (baccalauréat, BEP, CAP) ou à l'examen du permis de conduire.



Inscription école maternelle : afin d'anticiper au mieux la rentrée pour l'année scolaire **2022/2023**, nous demandons aux parents d'enfants nés en 2019 et aux nouveaux arrivants de bien vouloir les préinscrire auprès du secrétariat de la mairie. Munissez-vous pour cela de **vosre livret de famille** et d'un **justificatif de domicile**.



ETAT CIVIL

Vie Communale



Décès : Michèle Jacolin

Naissance : Cléa Rochette



Impression réalisée par la Mairie de Saint Blaise du buis

Directeur de publication : Nathalie FAURE

Conception et rédaction : Commission communication.

Tirage à 450 exemplaires

Pour recevoir la Feuille du Buis en format numérique, veuillez en faire la demande par mail : m.stblaise@wanadoo.fr

305 rue de la Mairie 38140 SAINT BLAISE DU BUIS

